



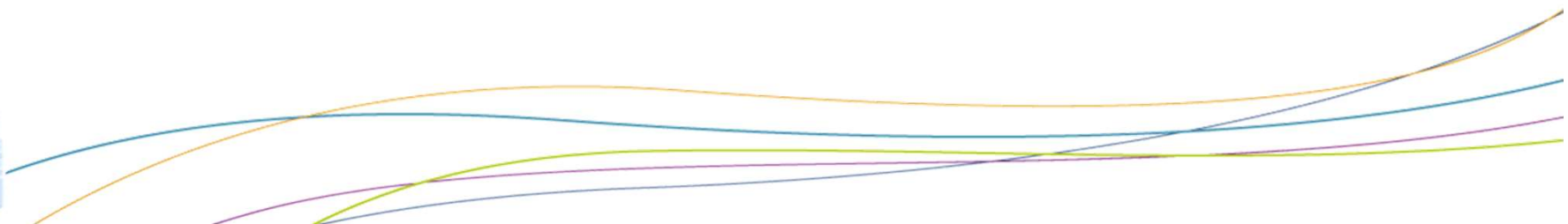
DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'OFFRE
DE SOINS



SI Achats du programme Phare de la DGOS pour les GHT – Communication éditeurs

Partage des attentes fonctionnelles et du futur
environnement SI de la solution

30 Avril 2020



Objectifs de la réunion



Rappeler les enjeux, périmètre et planning du projet



Donner les clefs de lecture du cahier des charges et des documents associés



Présenter les fonctionnalités clés attendues sur les 4 briques prioritaires



Présenter les interfaces et référentiels nécessaires au fonctionnement de la solution



Clarifier les prochaines étapes



Répondre à vos premières questions

Présentation des intervenants



Responsable programme
PHARE

DGOS

Raphaël
Ruano



Chargé de mission S.I.
Achat / Dématérialisation
programme PHARE

DGOS

Joël
Gosse



Manager cabinet support

Argon and Co

Amandine
Bédos



Consultante Senior cabinet
support

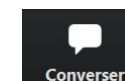
Argon and Co

Manon
Legros



Nous vous ferons parvenir le **projet de cahier des charges complet à date à l'issue de la réunion** et celui-ci sera consultable sur le site de la DGOS <http://www.solidarites-sante.gouv.fr/phare>

Nous réservons une **session de 15 min de questions réponses en fin de séance** pour discuter les points que nous vous recommandons **d'écrire dans le chat au fil de la présentation**

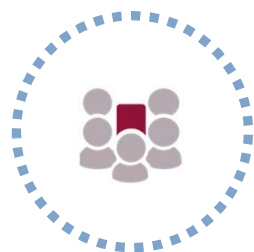


Par ailleurs, Argon and Co est à votre disposition pour **continuer les échanges dans les jours suivants** cette réunion



Le SI Achats vise à franchir un nouveau pas dans la coopération, l'efficacité des processus et le pilotage de la performance achats

- ▶ En 2018 les acheteurs hospitaliers ont su relever le défi de la construction d'une fonction achat mutualisée entre les établissements d'un territoire, dans un objectif de performance commune
- ▶ Afin de gagner en efficacité, il faut maintenant outiller les processus afin de :



Faciliter la coopération

Répondre aux besoins récurrents des utilisateurs sur :

- La gestion du cycle de vie des marchés
- La planification des Achats
- Le pilotage des PAAT
- Le pilotage des indicateurs Achats



Fluidifier les flux de données

Garantir l'interopérabilité avec les outils institutionnels (PLACE, Hélios...) et les outils des établissements de santé (GEF notamment), en accord avec le Plan de Transformation de la Commande Publique et les obligations réglementaires de dématérialisation



Renforcer les processus

Outiller les processus définis dans le guide méthodologique de la fonction Achats des GHT pour automatiser certaines tâches, assurer la validation au bon niveau des actions/décisions et mieux anticiper les charges associées

- ▶ La solution devant pouvoir s'adapter à des GHT de tailles variées et permettre une mise en œuvre avec une charge RH raisonnée

Sur la base d'un cahier des charges unique, le SI Achat devra couvrir le périmètre Achat régional

- ▶ Le projet vise à **couvrir le plus largement** possible les **17 Agences Régionales de Santé , 136 Groupements Hospitaliers de Territoire et 898 établissements du territoire français** et la DGOS participera à son financement
- ▶ Un **accord cadre sera défini au niveau national** avec un nombre restreint d'éditeurs ou consortium d'éditeurs* proposant une couverture fonctionnelle complète, **sur la base du CDC de la DGOS** travaillé conjointement avec des référents représentatifs des GHT, GCS et ARS
- ▶ Les solutions retenues seront ensuite **déployées sur la base de marchés subséquents**
- ▶ Chaque **déploiement se fera en 2 vagues fonctionnelles**

Schéma d'une région et de ses établissements

Agence Régionale de Santé



Etablissements support des GHT



Autres établissements des GHT



Structure d'achats Régionales (GCS)

Groupement de Coopération Sanitaire



- Chaque région comprend une ARS couvrant en moyenne 8 GHT, comprenant chacun 6 établissements en moyenne. Il est également, prévu d'outiller les structures d'achats régionales (les couleurs font échos au code couleur utilisé dans le CDC)
- L'un des 6 établissements des GHT est dit « support » : il assure le fonction Achat (hors approvisionnement) pour le compte des autres établissements « parties ».

* En cas de couverture fonctionnelle partielle des partenariats entre éditeurs sont possibles mais doivent faire l'objet d'une réponse globale



L'outil appuiera en moyenne 250 utilisateurs actifs par région

ARS

- ▶ Référent PHARE ARS (2 par région)

Direction Achats du GHT*

- ▶ Directeur Achats (1)
- ▶ Responsable dpt./filière Achats (4)
- ▶ Acheteur (15)
- ▶ Contrôleur de Gestion Achats (1)
- ▶ Chef de projet PAAT (1)
- ▶ Juriste (1)
- ▶ Gestionnaire de marché (3)

Autres utilisateurs du GHT

- ▶ Référent Achats (6)
- ▶ Prescripteur métier (biologiste, chirurgien, logisticien ...)
- ▶ Approvisionneur (100 - en consultation)

Structures Achats régionales

GCS (2 structures par région en moyenne)

- ▶ Responsable groupement régional (1/structure)
- ▶ Acheteur groupement régional (2/structure)

Acteurs non utilisateurs de la solution

Pour la communication d'informations :

- ▶ Directeurs d'établissements (6)
- ▶ Responsables financiers (6)
- ▶ Equipe PHARE DGOS (4 au national)

Via des interfaces :

- ▶ Opérateurs d'achats nationaux (2 au national)

* : Groupement hospitalier de territoire
(X) : nombre d'utilisateur moyen pour un GHT



Pour faciliter le déploiement du SI Achats, 4 chantiers sont lancés et un support renforcé est prévu pour la mise en œuvre

En parallèle de l'alignement des exigences fonctionnelles au niveau national avec des référents métiers, les points suivants sont travaillés :

1. **Homogénéisation des processus** couverts par les 4 blocs fonctionnels basée sur le guide méthodologique de la fonction Achats des GHT
2. **Spécification des flux de données** à interfacier avec les GEF
3. **Modalités d'évaluation** des offres
4. Support à la **mise en œuvre de la nomenclature Achats** dans les GHT

Des GHT bénéficieront également d'accompagnement renforcé à la **mise en œuvre des prérequis et PMO de projet** en amont et pendant la phase de déploiement financé en partie par la DGOS

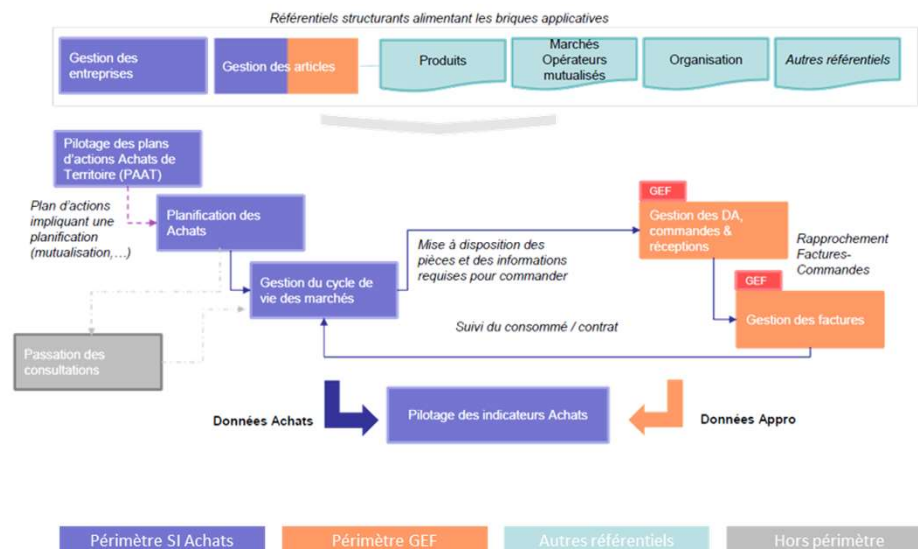
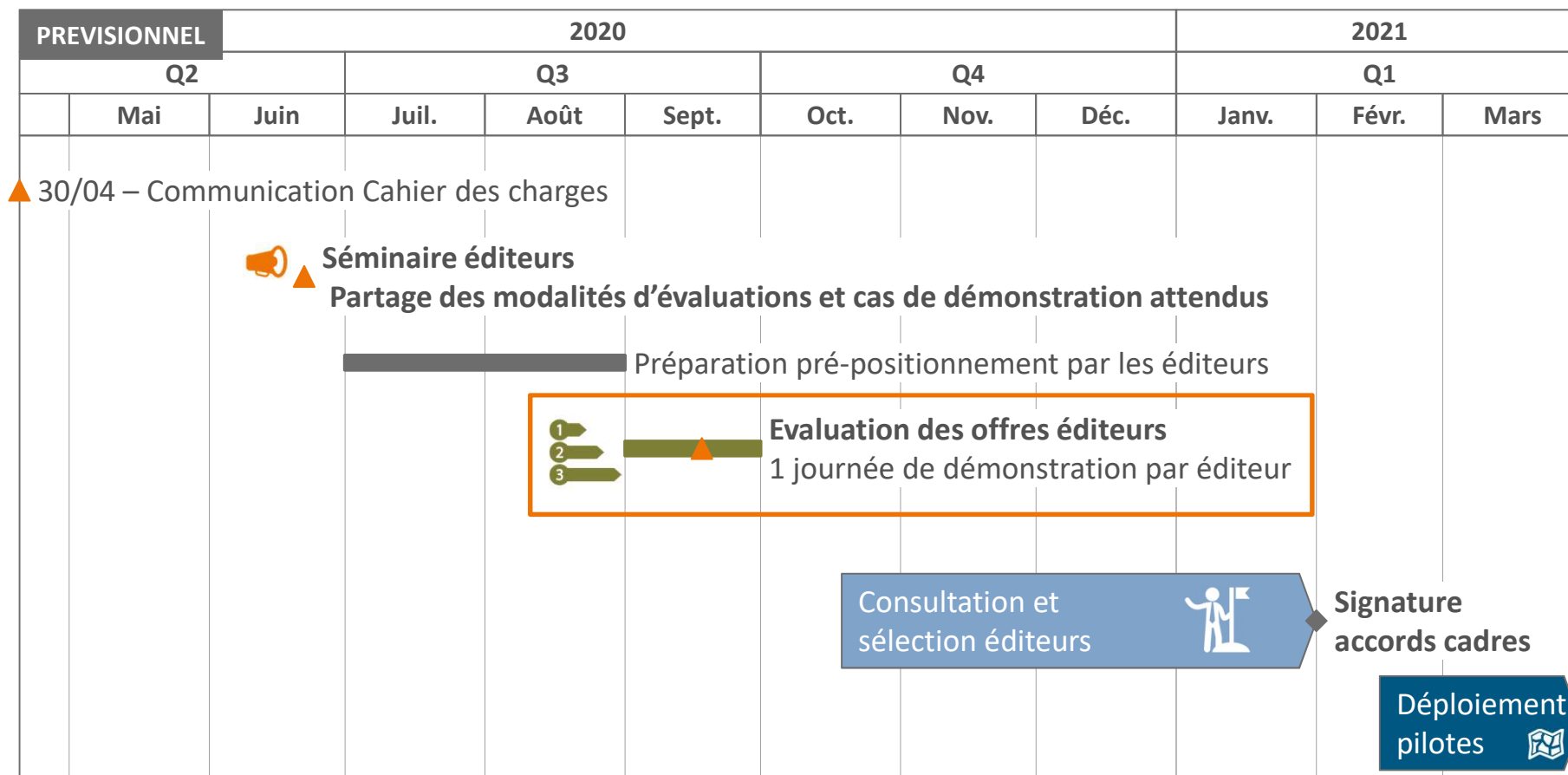


Illustration des liens macro entre 4 blocs fonctionnels prioritaires et les d'autres systèmes et référentiels

Cette communication anticipée des exigences fonctionnelles vise à assurer un délai de préparation suffisant pour les évaluations des offres

La phase d'évaluation est l'unique occasion de tester l'adéquation de sa solution par rapport aux exigences des utilisateurs, pour présenter la meilleure offre possible lors de la consultation



Objectifs de la réunion



Rappeler les enjeux, périmètre et planning du projet



Donner les clefs de lecture du cahier des charges et des documents associés



Présenter les fonctionnalités clés attendues sur les 4 briques prioritaires



Présenter les interfaces et référentiels nécessaires au fonctionnement de la solution







Clarifier les prochaines étapes



Répondre à vos premières questions

Les informations s'articulent autour de 7 fichiers

	Objectifs	Clés de lecture
Lettre d'introduction 	<ul style="list-style-type: none">▶ Introduire le contexte et le planning du projet▶ Préciser les modalités de réponses	<ul style="list-style-type: none">▶ A lire en premier pour appréhender le contexte
Cahier des charges 	<ul style="list-style-type: none">▶ Détailler les spécifications fonctionnelles attendues▶ Exposer l'architecture SI des établissements (incluant les interfaces attendues)	<ul style="list-style-type: none">▶ Les spécifications fonctionnelles sont présentées par module▶ Chaque module est découpé par macro et sous-processus auxquels se rattachent des fonctionnalités
Grille de réponse 	<ul style="list-style-type: none">▶ Permettre aux éditeurs de renseigner les informations relatives à leur entreprise et de répondre de leur capacité à couvrir les besoins fonctionnels, techniques et sécuritaires▶ Permettre aux éditeurs de détailler leurs méthodes de conception, déploiement et formation▶ Détailler les exigences techniques et sécuritaires	<ul style="list-style-type: none">▶ Il est scindé en 4 onglets :<ul style="list-style-type: none">▶ Informations générales▶ Couverture fonctionnelle▶ Exigences techniques et sécuritaires▶ Déploiement et formation▶ L'onglet prix sera ajouté postérieurement
Documents annexes (4) 	<ul style="list-style-type: none">▶ Apporter des informations complémentaires aux éditeurs sur les établissements et les formats existant	<ul style="list-style-type: none">▶ La liste des établissements et leur rattachement aux GHT et aux ARS;▶ Les détails des flux d'échanges avec les GEF▶ Trame PAAT standard (import/export)▶ Un exemple de base Armen

Objectifs de la réunion



Rappeler les enjeux, périmètre et planning du projet



Donner les clefs de lecture du cahier des charges et des documents annexes



Présenter les fonctionnalités clés attendues sur chacune des 4 briques prioritaires

Pilotage des Plans d' Actions d' Achats de Territoire



Présenter les interfaces et référentiels nécessaires au fonctionnement de la solution



Clarifier les prochaines étapes



Répondre à vos premières questions



Module Pilotage des Plan d'Actions d'Achats de Territoire

Introduction



Principes métiers

- ▶ Un PAAT vise à **élaborer et piloter la feuille de route annuelle d'actions achat** ayant pour but de générer de la **performance achat** à la maille du **GHT**
- ▶ Les actions du PAAT peuvent concerner **tous les établissements d'un GHT, certains ou un seul**
- ▶ Il est possible de mener des **actions communes entre établissements de GHT différents** (plus rare) dans ce cas l'action sera reportée dans les PAAT des deux GHT au pro rata
- ▶ Un **GCS** doit également pouvoir élaborer un PAAT **s'il le souhaite**



Objectifs

- ▶ Faciliter l'élaboration du PAAT
- ▶ Piloter l'atteinte du plan de performance annuel
- ▶ Encourager les échanges de bonnes pratiques inter GHT
- ▶ Dématérialiser les circuits de validation



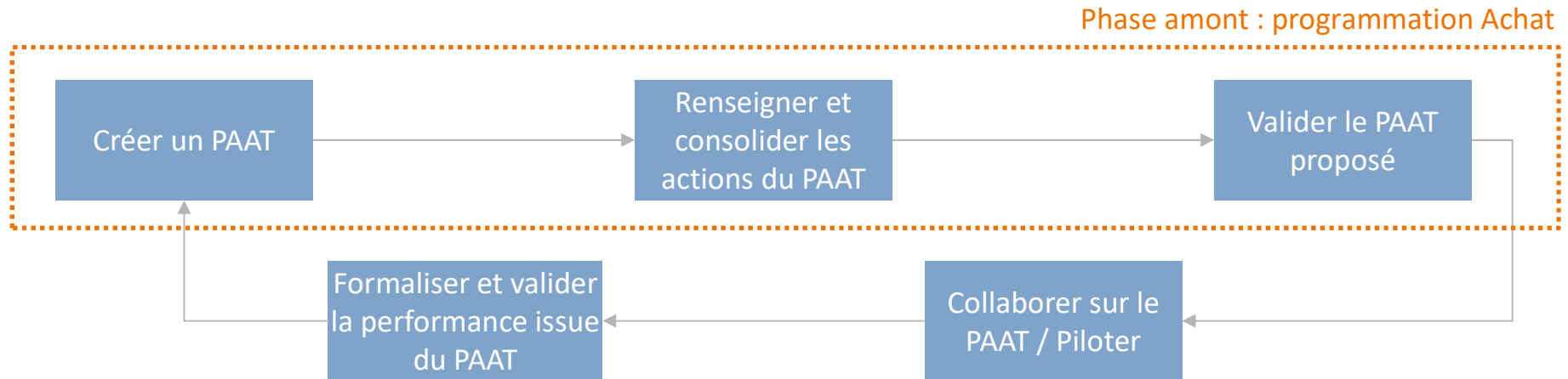
Utilisateurs clefs

- ▶ Chef de projet PAAT
- ▶ Contrôleur de Gestion Achats
- ▶ Acheteurs
- ▶ GCS en option

Module Pilotage des Plan d'Actions d'Achats de Territoire

Macro processus

Macro processus










Autres fonctionnalités associées au module



Module Pilotage des Plan d'Actions d'Achats de Territoire

Fonctionnalités clefs (extraits)

Fonctionnalités	Numéro de spécification
 La solution doit en automatique à l'initialisation du PAAT transférer les actions du PAAT de l'année précédente non terminées avec un lissage de leurs performances au pro rata sur la nouvelle année	T1.2
 La solution doit donner à titre indicatif automatiquement le montant adressable d'une action (issues des informations de consommation des GEF)	T2.2
 Une action doit pouvoir être visualisée sous forme de planning / Le module PAAT doit disposer d'une vue "planning" des actions (avec dates clés jalons) adaptée à l'utilisateur et filtrable suivant les attributs des actions .	T2.3/T5.2
 Un acheteur du GHT doit pouvoir proposer une action à partir d'un modèle d'action dont certains champs seront préremplis (planning, ...)	T2.5
 L'acheteur du GHT doit pouvoir renseigner différentes performances d'une action à l'échelle de son établissement à la clôture ou avant la clôture de celle-ci	T4.1
 Un contrôleur de gestion Achats doit pouvoir éditer un rapport consolidant les performances issues des actions PAAT au moins deux fois par an et ajouter des commentaires . Ces actions doivent pouvoir être répétées sur un même PAAT avec un système de « versionning » des rapports.	T4.9
 Le module PAAT doit disposer de deux tableaux de bord d'indicateurs à la maille GHT et ARS adaptés à l'utilisateur et filtrable suivant les attributs des actions	T5.3

Objectifs de la réunion



Rappeler les enjeux, périmètre et planning du projet



Donner les clefs de lecture du cahier des charges et des documents associés



Présenter les fonctionnalités clés attendues sur les 4 briques prioritaires

Planification des Achats



Présenter les interfaces et référentiels nécessaires au fonctionnement de la solution



Clarifier les prochaines étapes



Répondre à vos premières questions

Module Planification des Achats

Introduction



Principes métiers

- ▶ La planification des Achats s'articule en **4 étapes précédant la publication de la consultation**; analyse interne des **besoins**, analyse externe, définition de la **stratégie d'achat** et **constitution du dossier de consultation**
- ▶ La **coordination** et **partage d'information** sont clés pour analyser la **convergence des besoins** et définir la **stratégie optimale de mutualisation de procédure et marché**
- ▶ Il existe **deux processus différents selon que le projet d'achats soit à l'initiative d'un GHT ou d'un GCS** en lien avec l'appel à candidature et l'identification des besoins



Objectifs

- ▶ Faciliter la collaboration inter-établissements autour des PA (incluant consolidation du besoin)
- ▶ Faciliter le rattachement d'établissements aux projets d'Achats ouverts
- ▶ Sécuriser la mise à disposition des marchés pour répondre aux besoins
- ▶ Consolider automatiquement les performances du PA



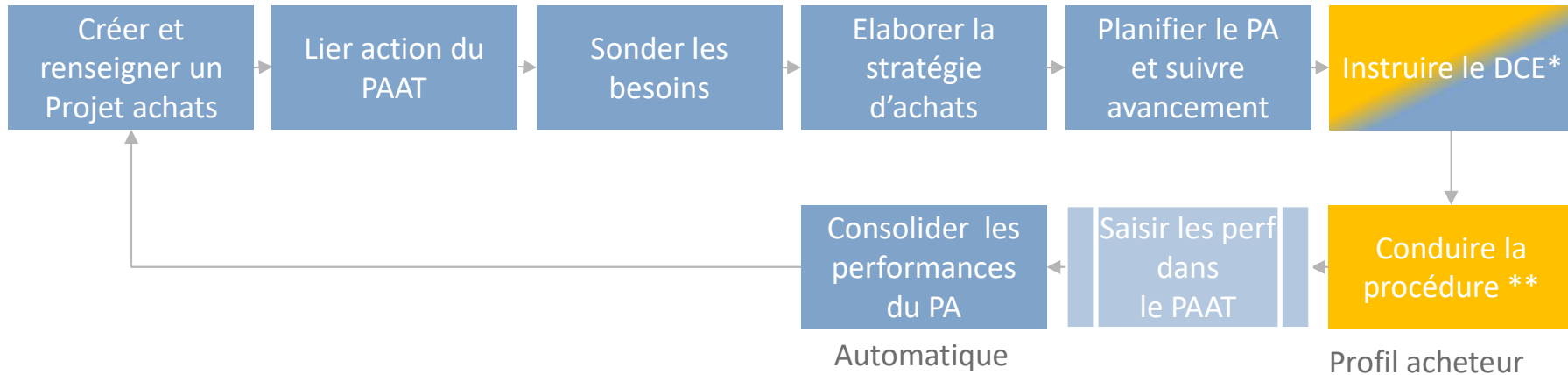
Utilisateurs clefs

- ▶ Acheteurs
- ▶ Responsables départements Achats
- ▶ Référents Achats

Module Planification des Achats

Macro processus (GHT)

Macro processus



Autres fonctionnalités associées au module

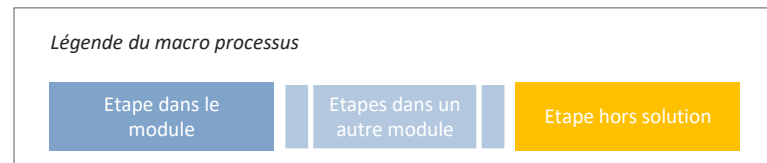
Rechercher un projet dans la base planification Achats

Afficher le planning des projets d'achats

Consulter le tableau de bord des indicateurs Planification Achats

*Optionnel si déjà une solution d'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises

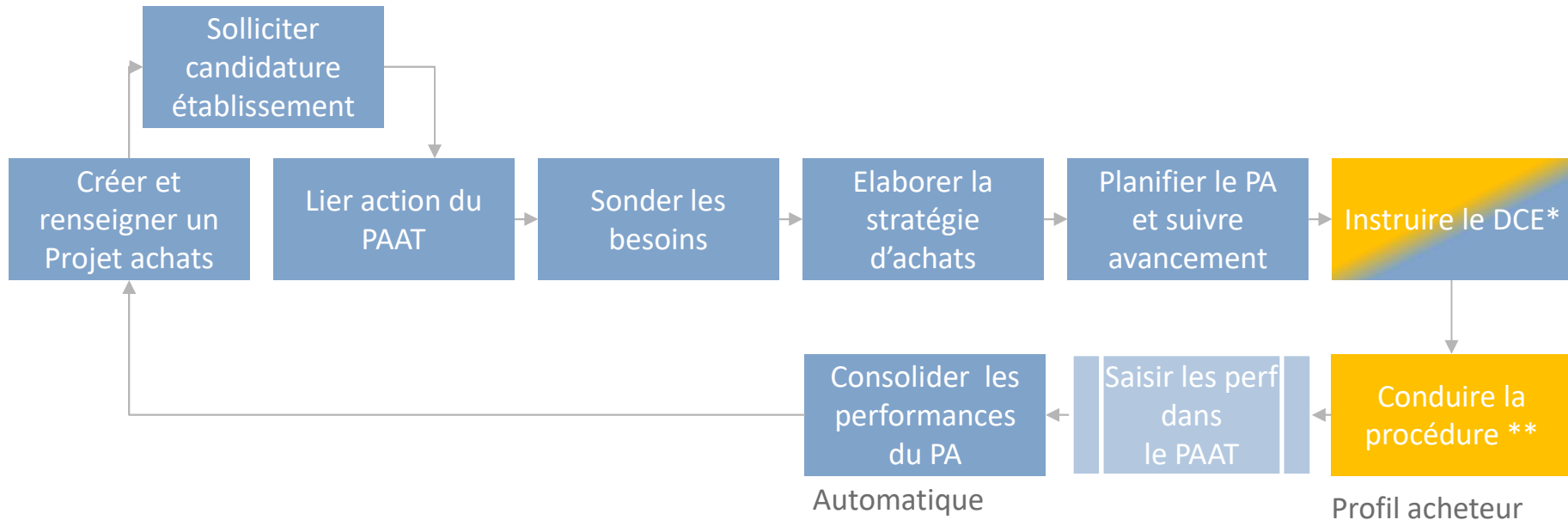
**Consulter, sélectionner et notifier



Module Planification des Achats

Macro processus(GCS)

Macro processus



Autres fonctionnalités associées au module

Rechercher un projet dans la base planification Achats

Afficher le planning des projets d'achats

Consulter le tableau de bord des indicateurs Planification Achats

Légende du macro processus











*Optionnel si déjà une solution d'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises

**Consulter, sélectionner et notifier



Module Planification des Achats

Fonctionnalités clefs (extraits)

Fonctionnalités	Numéro de spécification
 Un utilisateur habilité doit pouvoir créer un projet à partir d'un modèle de projet dont certains champs seront préremplis (planning, ...) en automatique en fonction du type de procédure, de la nomenclature Achats NFHA ou du levier d'achats par exemple	P1.2
 Il doit être possible de créer à partir de rien ou de faire appel à un modèle pour générer un questionnaire de collecte du besoin (quantitatif et/ou qualitatif : type free text par exemple)	P1.11
 Il doit être possible d'alimenter directement le questionnaire de collecte du besoin via des données historiques (consommation de la période passée par exemple) de systèmes externes (GEF) selon la nomenclature ACHATS	P3.2
 Il doit être possible à l'issu de la collecte du besoin d'affecter au projet d'achat une stratégie c'est-à-dire de lui ajouter un ou plusieurs attributs	P3.4
 La solution doit proposer automatiquement un planning ajusté selon les attributs du projet d'achats (exemple : type de procédure) suite au choix de la stratégie grâce à des modèles de plannings	P4.1
 La performance du projet d'achats (quel que soit la forme de la performance financière ou autre) doit automatiquement lui être affectée lorsqu'elle est renseignée dans l'action PAAT associée	P4.6
 La solution doit disposer d'un outil de partage de documents avec bibliothèque de modèles (classement par domaine d'achats, ...)	P5.2
 Le module Planification d'achats doit disposer d'une vue "planning" des projets (avec dates clés jalons) adaptée à l'utilisateur et filtrable suivant les attributs des projets	P6.2

Objectifs de la réunion



Rappeler les enjeux, périmètre et planning du projet



Donner les clefs de lecture du cahier des charges et des documents associés



Présenter les fonctionnalités clés attendues sur les 4 briques prioritaires

Cycle de vie des marchés



Présenter les interfaces et référentiels nécessaires au fonctionnement de la solution



Clarifier les prochaines étapes



Répondre à vos premières questions

Module Gestion du Cycle de vie des marchés

Introduction



Principes métiers

- ▶ Le **suivi des dates clefs** des marchés et de la **consommation** sont des **obligations réglementaires** des fonctions Achats des GHT
- ▶ Les acteurs Achats et approvisionnement doivent pouvoir **disposer de l'ensemble des caractéristiques des marchés** des établissements et **assurer leur évolution**, quel que soit le pouvoir adjudicateur
- ▶ Le **flux PES marché** dématérialisé doit être **adressé au trésor public** suite à la notification pour assurer les paiements en phase d'exécution
- ▶ **L'unicité des données marchés dans les GEF** permettra de faciliter et fiabiliser les analyses de consommation



Objectifs

- ▶ Sécuriser le renouvellement des marchés/contrats
- ▶ Suivre la consommation des marchés/contrats
- ▶ Répondre aux obligations réglementaires sur la dématérialisation
- ▶ Améliorer la qualité des données. Devenir le référentiel maître des données Marchés du GHT et alimenter automatiquement les GEF en mise à jour de données marchés, produits/services et fournisseurs associés
- ▶ Améliorer l'efficacité et la sécurité du processus d'exécution des marchés
- ▶ Faciliter la planification de l'activité des Achats du GHT



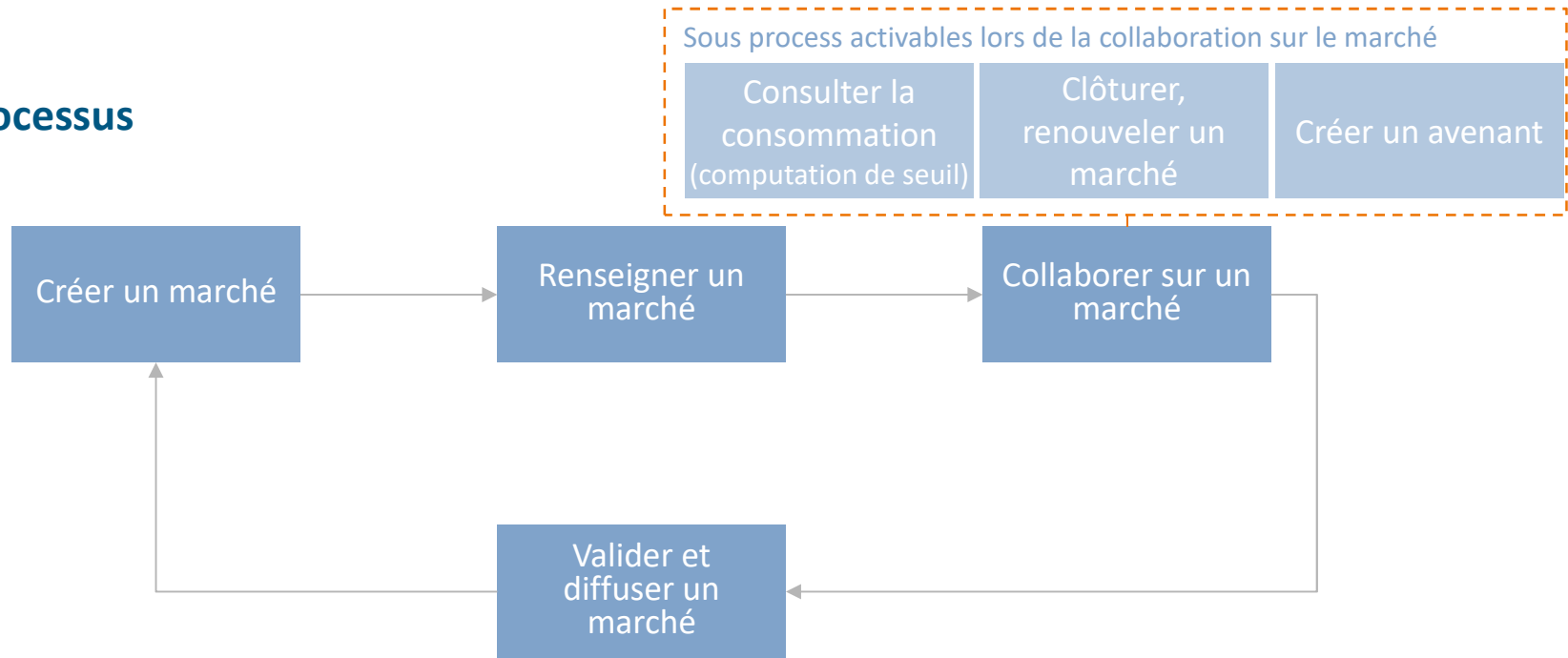
Utilisateurs clefs

- ▶ Gestionnaire de marché
- ▶ Acheteurs
- ▶ Juriste

Module Gestion du Cycle de vie des marchés

Macro processus

Macro processus



Autres fonctionnalités associées au module











Marché = contrat









Module Cycle de vie des marchés

Fonctionnalités clefs (extraits) 1/2

Fonctionnalités	Numéro de spécification
 La solution doit contenir la base fournisseurs maîtresse des systèmes d'informations des établissements et GHT visant ainsi à assurer l'unicité des informations opérateurs de la commande publique (fournisseurs) au niveau national	M0.1
 Il doit être possible de faire vérifier les données de la base grâce à un accès dans la solution à d'autres solutions de type Insee, E attestation et Provigis afin de mettre à jour voire de désactiver automatiquement des informations	M0.4
 Un gestionnaire de marché doit pouvoir créer un marché à partir de rien, d'un modèle, de la copie d'un marché existant, d'un fichier plat ou d'un fichier issu du flux PES marché	M1.1
 Un gestionnaire de marché doit pouvoir configurer des notifications pour lui-même et pour les autres membres de l'équipe concernant dates clés du marché. Il ne doit y avoir qu'une notification à l'arrivée d'une date clé lorsque plusieurs marchés sont rattachés à un même projet d'achats et ont la même date clé	M1.9
 Un marché doit pouvoir être découpé en tranches (phases): de montants, de durées qui peuvent être optionnelles et donc "activables" par les membres de l'équipe	M1.12
 La solution doit permettre de consulter la computation (consolidation) des consommations d'un marché grâce à la remontée de données issues de GEF via la nomenclature CHFS	M1.15
 Il doit être possible d'importer ou de créer des bordereaux de prix à partir de rien, d'un projet d'achats, d'une base article produit générique, et générer le flux « produits en marché » dans la GEF des établissements ayant activé ce flux et membres du marché	M1.18
 Les marchés et leurs attributs doivent être transmis au format exigé par le flux PES marché	M1.20

Module Cycle de vie des marchés

Fonctionnalités clefs (extraits) 2/2

Fonctionnalités	Numéro de spécification
 La solution doit permettre la reconduction tacite d'un marché reconductible (le statut reste en cours bien que la première date de reconduction soit passée)	M2.1
 La solution doit permettre de créer un avenant à un marché à partir de rien, d'un modèle, d'un fichier plat ou d'un fichier issu du flux PES marché et renseigner une liste d'attribut	M3.1
 Tout avenant doit engendrer la transmission d'un flux « modificatif » vers la DGFiP au format exigé par le flux PES marché, sauf les avenants importés au travers du flux PES marchés, provenant de structures d'achat hors région	M3.3
 La solution doit permettre de tracer et d'historiser les litiges (gérés hors solution) liés au marché (date du litige, type de litige et texte explicatif)	M4.3 (P2)
 La solution doit permettre de tracer et d'historiser les enquêtes de satisfaction (gérées hors solution) liées au marché (saisie manuelle de texte ou d'une note avec date de l'événement)	M4.4 (P2)
 Le module marché doit disposer d'une vue "planning" des marchés (avec dates clefs jalons) adaptée à l'utilisateur et filtrable suivant les attributs des marchés	M4.6

Objectifs de la réunion



Rappeler les enjeux, périmètre et planning du projet



Donner les clefs de lecture du cahier des charges et des documents associés



Présenter les fonctionnalités clés attendues sur les 4 briques prioritaires

Pilotage des indicateurs



Présenter les interfaces et référentiels nécessaires au fonctionnement de la solution



Clarifier les prochaines étapes



Répondre à vos premières questions

Module Pilotage des indicateurs Achats

Introduction



Principes métiers

- ▶ Une **quarantaine d'indicateurs de pilotage et de communication** ont été définis au niveau national, suivant **8 thématiques**
- ▶ Les directeurs achats, les acheteurs et les contrôleurs de gestion achat doivent pouvoir **mesurer la performance actuelle** de la fonction achat mutualisée et **suivre son évolution sur leurs domaines**
- ▶ Des **rapports** de tableau de bords, dont **les indicateurs sont commentés**, doivent pouvoir être édités à des vues de reporting ou de communication



Objectifs

- ▶ Automatiser la génération des indicateurs
- ▶ Permettre le requêtage des données brutes consolidées
- ▶ Faciliter le partage des indicateurs
- ▶ Faciliter la comparaison à des moyennes nationales et régionales anonymisées



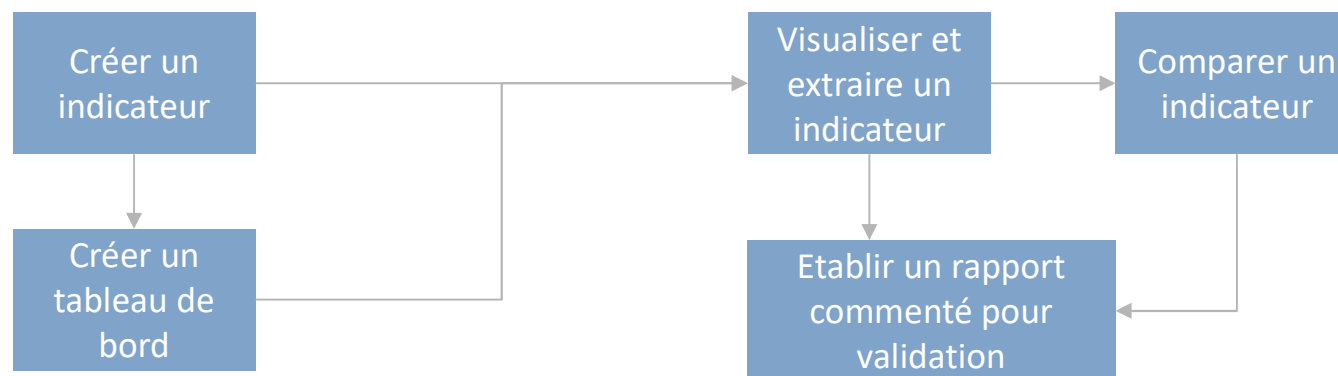
Utilisateurs clefs

- ▶ Directeurs Achats
- ▶ Responsables de départements Achats
- ▶ Contrôleurs de gestion Achats
- ▶ Acheteurs

Module Pilotage des indicateurs Achats









Macro processus

Macro processus



Module Pilotage des indicateurs Achats

Fonctionnalités clefs (extraits)

Fonctionnalités	Numéro de spécification
 La solution doit permettre de créer (par calcul notamment) un indicateur à partir de données externes importées via webservices ou EDI issus des GEF notamment	I1.1
 La solution doit permettre de créer un indicateur (par calcul notamment) à partir de données externes importées par fichiers plats normés	I1.2
 La solution doit permettre de saisir une donnée manuellement afin de calculer/indiquer la valeur d'un indicateur)	I1.3
 La solution doit permettre de décliner un objectif à différentes mailles (périmètre organisationnel, domaine d'achats, ...)	I1.8
 La solution doit permettre de regrouper les indicateurs en tableau de bord thématiques (voir liste en annexe)	I1.10
 La solution doit permettre d'éditer des rapports qui regroupent des indicateurs déjà créés (existants dans les tableaux de bords) dans la solution ou des indicateurs créés spécialement pour le rapport	I2.1/I2.2
 Le créateur du rapport ou un autre utilisateur autorisé doit pouvoir commenter les indicateurs du rapport grâce à une ou plusieurs zones de textes	I2.5
 La solution doit permettre de comparer un indicateur d'un établissement ou d'un GHT à la moyenne anonymisée de la région (générée par la solution)	I3.5

Objectifs de la réunion



Rappeler les enjeux, périmètre et planning du projet



Donner les clefs de lecture du cahier des charges et des documents associés



Présenter les fonctionnalités clés attendues sur les 4 briques prioritaires



Présenter les interfaces et référentiels nécessaires au fonctionnement de la solution

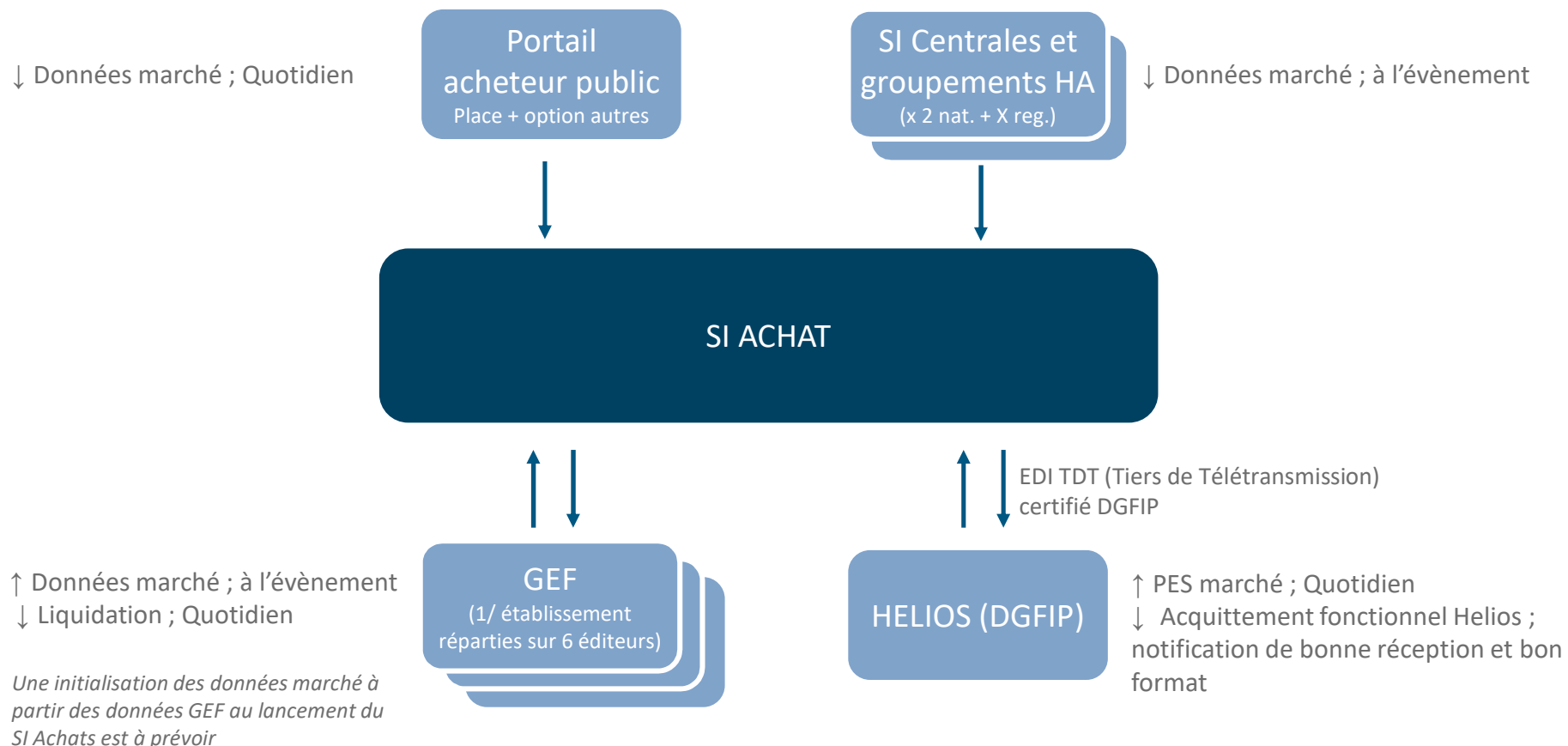


Clarifier les prochaines étapes










Répondre à vos premières questions

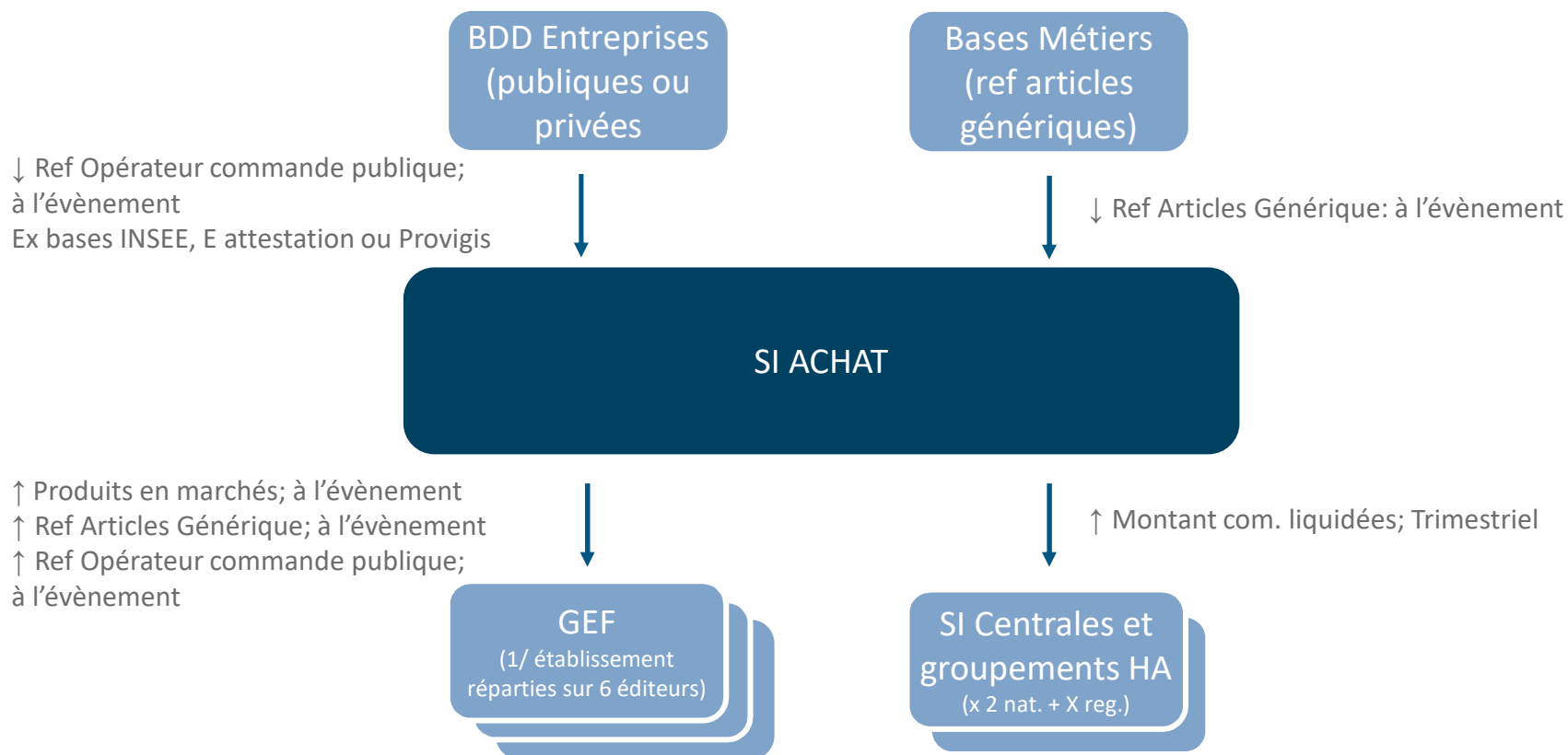
6 flux d'interfaces sont prévus au démarrage pour assurer l'unicité des données marché et le suivi des consommations



7 référentiels devront être gérés dans la solution

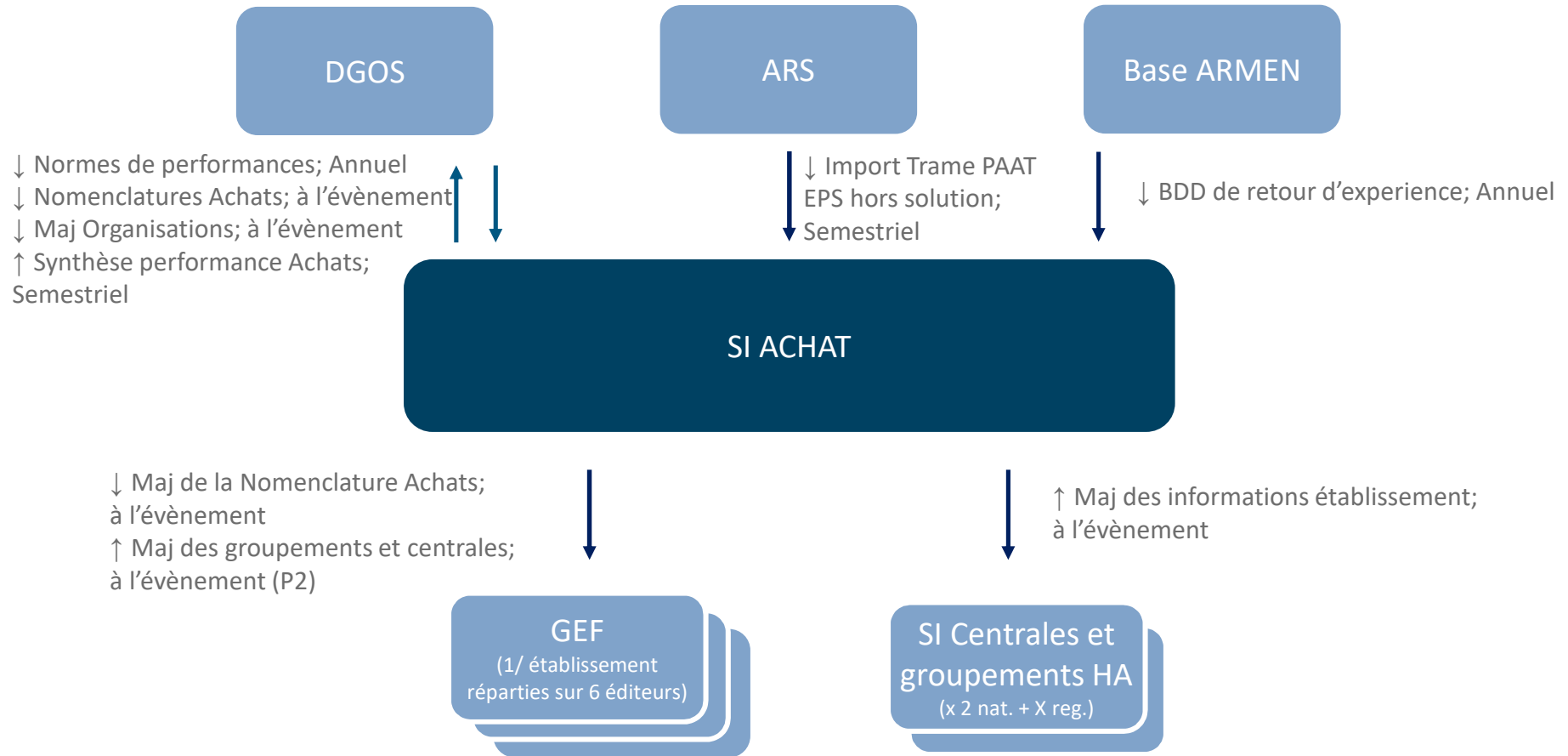
Référentiel	Objectifs
 Opérateurs économiques de la commande publique	Assurer l'unicité des informations fournisseurs en se basant sur des bases de données entreprises type Insee, E attestation et Provigis pour créer, mettre à jour voire désactiver automatiquement les informations dans le SI Achats devenant maître de ces données dans les GEF R
 Nomenclatures Achats	Catégoriser à la création les actions, consultations et données marchés suivant les nomenclatures NFHA et CHFS associées pour faciliter la consolidation du besoin et gestion réglementaire N
 Articles génériques	Faciliter la mutualisation des besoins d'achats en bâtissant progressivement une base unique d'articles génériques, domaine d'achat par domaine d'achat (ex. base type Vidal pour les médicaments) qui sera intégrée dans les échanges de flux avec les GEF N
 Produits en marché	Consolider et mettre à jour les références et prix produits/ services fournisseurs sur la base des bordereaux de prix marché et ainsi faciliter leur mise en œuvre opérationnelle dans les GEF R
 Etablissement	Assurer l'unicité des informations établissements parties et supports au niveau national et les transmettre aux SI des groupements et centrales N
 Groupements et centrales d'Achats	Assurer une identification standardisée de l'ensemble des groupements/centrales d'achats existants sur le territoire, dans le SI Achats et les GEF N
 Utilisateurs	Consolider les informations relatives aux utilisateurs de la solution et droits associés R

6 flux d'interfaces sont prévus sur une 2^e vague* fonctionnelle pour assurer l'homogénéité des référentiels



* La notion de vague 2 s'applique à une 2^e étape de mise en oeuvre après avoir sécurisé le socle du projet qui gère bien l'intégralité des étapes

Une dizaine d'Import/Export de fichiers plats devront être possibles



Objectifs de la réunion



Rappeler les enjeux, périmètre et planning du projet



Donner les clefs de lecture du cahier des charges et des documents associés



Présenter les fonctionnalités clés attendues sur les 4 briques prioritaires



Présenter les interfaces et référentiels nécessaires au fonctionnement de la solution

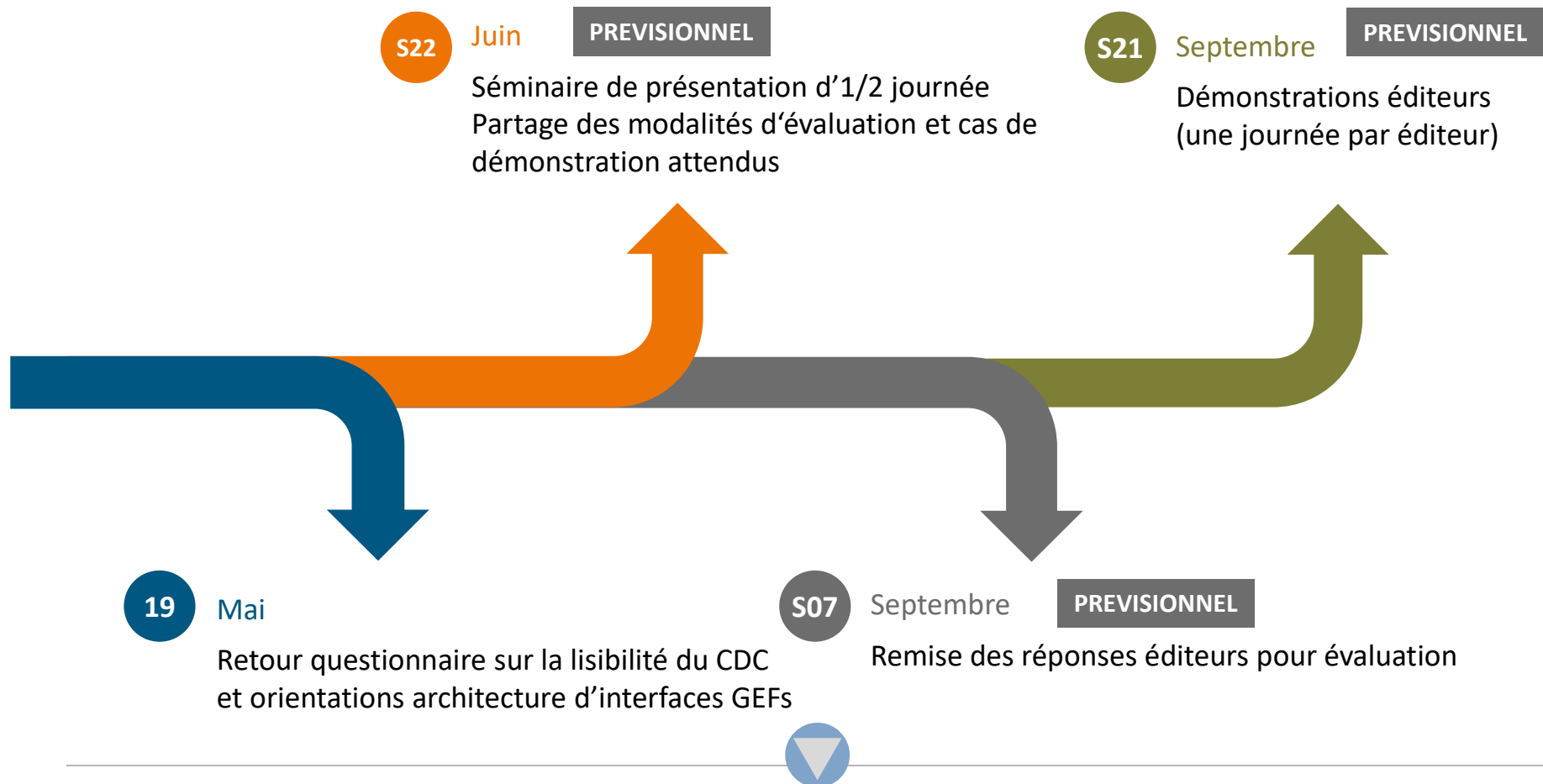


Clarifier les prochaines étapes



Répondre à vos premières questions

Prochaines étapes



D'ici au séminaire chaque éditeur peut contacter l'équipe projet Phare pour échanger sur ses questions ou remarques relatives au PFD

joel.gosse@externes.sante.gouv.fr et amandine.bedos@argonandco.com



Objectifs de la réunion



Rappeler les enjeux, périmètre et planning du projet



Donner les clefs de lecture du cahier des charges et des documents associés



Présenter les fonctionnalités clés attendues sur les 4 briques prioritaires



Présenter les interfaces et référentiels nécessaires au fonctionnement de la solution



Clarifier les prochaines étapes



Répondre à vos premières questions

Compte rendu des questions-réponses

1

Les GHT seront ils "obligés" de choisir la solution sélectionnée?
A quel rythme?

Dans la fonction publique il n'y a pas d'obligation mais le financement de l'outil et de l'accompagnement par la DGOS ne se fera que pour les établissements qui mettent en place une solution sélectionnée. Le rythme dépendra des cas pilotes et de l'accord cadre. Il reste à définir.

2

Quelle est l'enveloppe budgétaire prévue sur les 2 prochaines années?

Nous ne pouvons pas répondre à ce jour à cette question. Par contre la volonté de poursuivre le projet malgré la pandémie est claire.

3

S'agit-il d'un accord cadre mono attributaire ou multi attributaire ?

Le montage de l'accord cadre n'est à l'heure actuelle pas encore pleinement défini. Il peut simplement être dit que l'attribution ne se fera pas à un éditeur unique. Il y aura plusieurs éditeurs sur le territoire.

4

Les solutions retenues devront donc couvrir les 4 modules ?

Oui, dès l'évaluation des offres, les éditeurs devront présenter des solutions couvrant les 4 blocs fonctionnels. Les alliances entre éditeurs sont possibles, les éditeurs pourront venir ensemble aux évaluations.

5

Quel est le rôle de l'ARS dans le déploiement? Possibilité pour une ARS de monter un projet au niveau régional pour l'ensemble des organisations qui en dépendent (GHT, GCS) ?

L'outil devra servir tous les acteurs au niveau régional. Le périmètre de la solution n'a pas été entériné à date à cause de la pandémie, l'orientation régionale est privilégiée mais celle GHT reste possible.

6

Les GHT ayant démarré 1 module pourront il bénéficier des financements s'ils souhaitent des compléments sur les autres modules ?

Cela sera à discuter en fonction des cas. L'idée n'étant pas qu'un établissement doive se séparer des solutions déjà en place mais que le besoin soit couvert au mieux pour l'établissement.

7

Pouvez-vous préciser les modalités d'accompagnement au changement au delà de la couverture fonctionnelle des solutions ?

Cela couvrira notamment l'accompagnement à l'usage de l'outil pas uniquement au déploiement

8

Est-il envisageable qu'après la crise sanitaire qui a montré combien la France avait besoin de relocaliser ses achats, le fait d'être un éditeur national puisse être un critère de sélection objectif ?

La « nationalité de l'éditeur » ne sera pas un critère de sélection. La localisation de l'hébergement des data en revanche est un critère.

Compte rendu des questions-réponses

9

La communication de ce projet auprès des GHT est elle faite ?

La DGOS et les ARS communiquent depuis le début du projet avec les GHT. La communication est depuis le début de la crise sanitaire mais les réunions reprendront bientôt. Par ailleurs, l'ensemble des besoins ont été formalisés avec des référents hospitaliers.

10

Par qui les évaluations seront-elles faites ?

Par un panel représentatif de référents hospitaliers, futurs utilisateurs de l'outil et des membres de la DGOS. Le groupe de référent définis sera le même pour toutes les démonstrations.

11

Est-ce que seulement une seule évaluation des solutions est prévue?

A ce jour une seule évaluation par groupement/éditeur est prévu. Mais selon les résultats, il pourra être envisagé d'en faire une deuxième afin de s'assurer que les offres répondent au mieux aux besoins des établissements.

12

Pouvez vous étendre le délai pour répondre au questionnaire?

Le questionnaire n'est pas la réponse aux grilles fonctionnelle et techniques. C'est un retour des éditeurs sur la présente communication et la clarté du PFD qui comprend 10 questions. Le délai a été étendu à 7j ouvrés.

13

Quand les flux de données côté GEF (spécifications, structure ...) seront ils mis à disposition des éditeurs SI ACHAT ?

Le dictionnaire des données de GEF à date est communiqué avec le PFD. Une nouvelle version sera intégrée dans la communication des modalités d'évaluation. D'autres ajustements mineurs pourront intervenir au démarrage du design détaillé.

14

Les autres flux (hors GEF) en priorité 1 sont-ils définis?

Cela est travaillé depuis un an et demi avec les groupements nationaux. Ces flux s'appuieront majoritairement sur le format PES marché.

15

De quel niveau sera le référentiel Produits et Services ?

Consolidation des informations de bordereaux de prix de chacun des marchés; Si la solution est déployée à la maille régionale ce référentiel sera donc régional, sinon à la maille GHT.